

Direction des Jurys de l'enseignement secondaire

Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

<http://www.enseignement.be/jurys>

jurys@cfwb.be

Tél : +32 (0)2 690 85 86

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2020-2021/2
Titre	CESS G et TTR
Matière	Langues Modernes I et II Anglais, Néerlandais et Allemand

Informations générales

••• Identification de la matière

Nom de la matière dans le décret :

CESS G : Langue moderne I ou langue moderne II (anglais, néerlandais ou allemand)

CESS TTR : Langue moderne I (anglais, néerlandais ou allemand)

Équivalent horaire : **4H**

••• Programme

Selon la réglementation, les questions et thèmes abordés dans les examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Numéro du programme : **42/2000/240**

Le **programme** est téléchargeable via [ce lien](#).

Rappel : **ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles**. Ce document complète le programme et précise notamment les modalités d'évaluation.

••• Titre visé

Certificat d'enseignement secondaire supérieur d'enseignement général, artistique de transition et technique de transition (CESS).

Organisation des examens

••• Modalité d'évaluation

Type d'examen : écrit **ET** oral

Écrit : 3 heures

Oral : +/- 30 minutes par candidat

••• Condition d'accès à l'examen oral

Seuls les candidats ayant présenté l'examen écrit seront convoqués à l'examen oral. L'expression orale étant considérée comme une compétence essentielle en langue moderne, tout candidat absent ou ne se présentant pas à cette épreuve verra l'entièreté de son épreuve considérée comme nulle.

••• Matériel

Matériel autorisé : dictionnaire traductif papier vierge de toute écriture ou document pour toute la durée de l'examen écrit.

Matériel refusé : tout matériel électronique ou informatique tels que smartphone, tablette, montre connectée, etc...

Les candidats veilleront à posséder leur propre matériel lors de l'épreuve car aucun prêt de matériel ne sera autorisé. L'échange de matériel durant l'épreuve, étant considéré comme une interaction avec autrui, sera sanctionné. De même, en cas d'oubli, aucun matériel ne pourra être apporté en cours d'épreuve aux candidats par une tierce personne.

Évaluation et sanction des études

●●● Pondération entre l'examen écrit et l'examen oral

Les candidats sont évalués sur chacune des quatre compétences pour un total de 80 points, la pondération entre ces dernières étant répartie comme suit :

- Examen écrit :
 - Compréhension à l'audition 25%
 - Compréhension à la lecture 25%
 - Expression écrite 25%
- Examen oral
 - Expression orale 25%

●●● Dispense éventuelle

Il n'y a pas de dispense partielle ciblant une ou plusieurs des compétences évaluées. Pour obtenir une dispense en langue moderne, le candidat doit avoir obtenu minimum 50% pour la note globale.

Objectifs et critères d'évaluation

●●● I. But, thèmes/contenu et canaux de communication

Actions (fonctions)	Interlocuteurs	Contenus	
		Champs thématiques	Exemples de notions
aborder prendre contact accepter s'assurer de la compréhension blâmer caractériser confirmer demander confirmation commander conseiller décrire demander épeler (s')excuser expliquer féliciter (s')informer inviter justifier offrir prendre congé (se) présenter promettre proposer raconter réclamer refuser remercier remplir compléter rendre compte (se) renseigner répondre résumer saluer	à de avec pour ami client(e) correspondant(e) collègue fonctionnaire médecin préposé(e) serveur(se) vendeur(se) ... Situations et canaux de communication dans par sur en affiche brochure candidature carte postale dictionnaire e-mail	sur à propos de Achats * Ecole Education Formation * Habitat, Foyer Environnement * Identification, Personnalité, Famille * Lieux et Directions * Langues Etrangères * Nourriture Boissons * Relations avec les autres * Perception et Activité physique * Santé, Hygiène Bien-être * Services * Temps-Saisons * Temps libre, Loisirs *	achat(s) accident/perte/vol activités culturelles activités et horaire journalier actualité/société/politique... aide confort/commodité direction/itinéraire divertissements/loisirs/vacances... école/études envoi (courrier, colis, télégramme,...) excuses famille/parenté/milieu formules de lettre formules de politesse formules sociales (vis-à- vis/téléphone) habitation/ameublement... habillement histoire/anecdote/événement horaire identité inscription, affiliation intérêts et goûts invitation langue (capacité, choix, difficulté, traduction, aide...) lieux/localisation/adresse lieux publics logement milieu nature/géographie/pays... opinion/avis/certitude/doute... prix/tarif/addition/facture/ monnaie problèmes, difficultés profession/carrière programme(s) (TV, cinéma,...) projets

...	face à face fax fiction formulaire haut-parleur journal lettre magazine mode d'emploi multimédia note/mémo programme radio télégramme téléphone télétexte TV visioconférence ...	Transports, Voyages Déplacements * Vie culturelle (chansons, cinéma, arts), Civilisation * Vie Quotidienne	qualités/défauts réclamation rencontre/rendez-vous
-----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------

●●● II. Objectifs et consignes pour les différentes compétences

1. Compréhension à l'audition

À l'issue du cours de LM I ou LM II, le candidat sera capable de comprendre à l'audition ...

Quels messages ?	Dans quelles conditions ?
<p>Des messages :</p> <ul style="list-style-type: none"> – authentiques – dans une langue standard – avec d'éventuelles colorations régionales ou sociales peu marquées – énoncés à un rythme moyen – de contenus variés (p.ex. informatif, narratif, argumentatif, émotionnel, ...) – dont le contenu s'inscrit dans les champs thématiques listés au point I (pp.4-5) – de type <ul style="list-style-type: none"> • interactif : face à face, téléphone, ... • non interactif : messages divers (p.ex. : messages enregistrés, extraits d'émissions TV, de films, ...) 	<p>Après une mise en situation et la remise d'une tâche qui permettent la formulation d'hypothèses et d'anticipations sur ce qui va être entendu ayant pour but de retrouver des informations dans la langue cible.</p> <p>Et avec...</p> <ul style="list-style-type: none"> • en interactif : la possibilité d'interrompre l'interlocuteur (pour lui demander de clarifier le vocabulaire, d'expliquer, de répéter, ...) • en non interactif : deux ou trois écoutes du locuteur ou de l'enregistrement, en fonction du message (longueur, difficulté) et de la tâche (ampleur, complexité)

2. Compréhension à la lecture

À l'issue du cours de LM I ou LM II, le candidat sera capable de comprendre à la lecture ...

Quels messages ?	Dans quelles conditions ?
<p>Des messages :</p> <ul style="list-style-type: none"> – authentiques – dans une langue standard – énoncés à un rythme moyen – de contenus variés (p.ex. informatif, narratif, argumentatif, émotionnel, ...) – dont le contenu s'inscrit dans les champs thématiques listés au point I (pp.4-5) 	<p>Après une mise en situation et la remise d'une tâche qui permettent la formulation d'hypothèses et d'anticipations sur ce qui va être entendu ayant pour but de retrouver des informations dans la langue cible.</p> <p>Et en disposant...</p> <ul style="list-style-type: none"> • du texte et de la tâche pendant et après la lecture

– de types variés (p.ex. publicité, lettre, courrier électronique, article de presse, texte littéraire, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • d'ouvrages de référence (dictionnaire papier bilingue) • d'un temps de lecture adapté au texte (longueur, difficulté) et à la tâche (ampleur, complexité)
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Production demandée lors de l'évaluation en CA et CL :

À l'aide des informations recueillies au sein des documents, il pourra être demandé au candidat de :

- rédiger un compte-rendu en français
- compléter un tableau/schéma
- appairer (des éléments de phrases, des images et des commentaires, des titres et paragraphes ou petits textes
- répondre en français à des questions en français
- ...

3. Expression écrite

À l'issue du cours de LM I ou LM II, le candidat sera capable d'exprimer par écrit ...

Quels messages ?	Dans quelles conditions ?
Des messages dont le contenu s'inscrit dans un ou plusieurs des champs thématiques listés au point I (pp.4-5) via : <ul style="list-style-type: none"> – des formulaires courants – des écrits informels/à des familiers (carte postale, lettre, e-mail ; fax, ...) – des écrits formels liés à la vie courante (lettre, fax, e-mail de demande à une administration, à une firme ou à un office de tourisme, ...) 	Avec l'aide d'ouvrages de référence (dictionnaire papier bilingue)

Production demandée lors de l'évaluation en EE:

LM I	LM II
- une production de 300 mots sur un des trois sujets proposés lors de l'épreuve OU deux productions de 180 mots chacune sur deux des trois thèmes proposés.	- une production de 250 mots sur un des trois sujets proposés lors de l'épreuve.

4. Expression orale

À l'issue du cours de LM I ou LM II, le candidat sera capable d'exprimer oralement ...

Quels messages ?	Dans quelles conditions ?
<p>Des messages dont le contenu s'inscrit dans un ou plusieurs des champs thématiques listés au point I (pp.4-5) :</p> <p>– en interaction (face à face, au téléphone, ...)</p> <ul style="list-style-type: none">• dans un mode transactionnel (échanges factuels et largement prévisibles, p.ex. au restaurant, à l'office du tourisme)• dans un mode interpersonnel (émotions, avis, projets, ...) <p>- sans interaction/dans un mode expositif</p>	<p>Sans mise en situation ni temps de préparation lors de l'épreuve mais au sein d'un échange comportant une part d'imprévu auquel le candidat doit pouvoir réagir et faire la preuve de sa capacité à se faire comprendre de son interlocuteur et à le comprendre et utiliser diverses stratégies de communication.</p>

Production demandée lors de l'évaluation en EO :

Les examens oraux en LM I et LM II ne consistent pas en un dialogue improvisé par paire sur base de fiches de rôle.

Pour la **LM I**, l'examen consistera en une discussion (= expression en interaction) basée sur des articles/textes.

- Il faut lire et préparer **les cinq articles**, publiés sur le site des jurys de l'enseignement secondaire +/- 2 mois avant le début des **examens oraux**.
- Ces articles traitent de sujets divers et d'intérêt général (cf. Champs thématiques listés au point I).
- Au début de l'examen oral, **deux** de ces articles sont tirés au sort.
- L'examen porte sur le contenu des articles comme BASE d'une expression orale en interaction, autour des thèmes développés par ceux-ci (expression d'opinions, sentiments, réactions spontanées...).
- Le candidat peut disposer d'un schéma non-détaillé des articles, mais pas de ces derniers.
- De façon à mettre le candidat à l'aise, il n'est pas inhabituel que l'examen commence par une brève discussion sur les raisons de leur présence au Jury, leurs projets, ...

Pour la **LM II**, l'examen consistera également en une discussion (= expression en interaction).

1. L'examen débutera par une discussion avec le candidat sur des sujets divers le concernant de près et sur lequel il sera amené à s'exprimer (présentation/caractéristiques personnelles, famille, hobbies et loisirs, parcours personnel ou scolaire, projets futurs, ...)
2. L'examen se poursuivra avec une partie basée sur des articles.
 - Il faut lire et préparer **les trois articles**, publiés sur le site des jurys de l'enseignement secondaire +/- 2 mois avant le début des **examens oraux**.
 - Ces articles traitent de sujets divers et d'intérêt général (cf. champs thématiques listés au point I).
 - Au début de l'examen oral, **un** de ces articles est tiré au sort.
 - L'examen porte sur le contenu des articles comme BASE d'une expression orale en interaction, autour des thèmes développés par ceux-ci (expression d'opinions, sentiments, réactions spontanées...).
 - Le candidat peut disposer d'un schéma non-détaillé des articles, mais pas de ces derniers.

●●● III. Critères d'évaluation pour les différentes compétences

1. Compréhension à l'audition

La compétence est considérée comme acquise lorsque le candidat a retrouvé et compris les informations lui permettant d'effectuer la tâche demandée en ayant :

- exploité les indices contextuels lui permettant d'anticiper ce qui va être dit et ce qui l'intéresse
- perçu les mots ou éléments clés qui signalent les passages contenant les informations cherchées ou utiles
- déduit du sens global du message le sens de certains mots qu'il n'a pas compris

2. Compréhension à la lecture

La compétence est considérée comme acquise lorsque le candidat a retrouvé et compris les informations lui permettant d'effectuer la tâche demandée dans le temps imparti en ayant :

- exploité les indices contextuels, typologiques, typographiques et linguistiques lui permettant d'anticiper ce qu'il va lire et ce qui l'intéresse
- perçu les mots ou éléments clés qui signalent les passages contenant les informations cherchées ou utiles
- déduit du sens global du message le sens de certains mots qu'il n'a pas compris

3. Expression orale

- a) En interaction et sans interaction

Complément

••• Exemples d'anciens examens

La Direction de l'organisation des Jurys ne souhaite pas diffuser d'anciens examens. Ceci pour des raisons pédagogiques. La composition d'un examen est fonction du comité d'examineurs qui le rédige. Un changement d'examineur peut donc entraîner un changement de forme.